



## Résiliation de mandat de gestion locative

Par **bliscar**, le **12/02/2012** à **15:01**

Bonjour,

J'ai signé un mandat de gestion locative "meublée" avec une agence spécialisée.

Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction d'une année à l'autre, à la date anniversaire du mandat (signé le 22 juillet 2010).

Il peut être résilié par l'une ou l'autre des parties 3 mois avant la date de renouvellement.

Je sais (sans document écrit) que l'agence a signé un bail avec le locataire actuel dont la date anniversaire est le 1er juin.

En cas de résiliation du mandat de gestion (en respectant les 3 mois de préavis), suis-je sûr de pouvoir récupérer mon appartement pour y habiter à partir du 23 juillet ?

Merci par avance pour vos éclairages.